Compte-rendu intervention du CRCDC

Nelly LECAUDEY et Gabriel CREUSOT

Chargés de communication

Présentation du CRCDC et de ses missions stratégiques

La séance débute par une présentation du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) et de ses missions fondamentales. Le CRCDC coordonne trois programmes nationaux de dépistage organisé : le cancer du sein (50-74 ans), le cancer du col de l'utérus (25-65 ans) et le cancer colorectal (50-74 ans). L'enjeu majeur souligné est le changement de stratégie visant à ne plus se contenter d'informer le grand public, mais à activement se rapprocher des populations éloignées du système de soins, que ce soit pour des raisons sociales ou géographiques.

L'approche consiste à créer du lien avec les professionnels de terrain qui sont en contact direct avec ces publics. L'objectif est de leur fournir les outils et les messages clés pour qu'ils deviennent des "personnes relais" ou "ambassadeurs" du dépistage. Cette méthode vise à intégrer la prévention de manière plus douce et pertinente dans le parcours des usagers, sans les culpabiliser.

La conclusion de cette introduction réaffirme que le CRCDC, financé par l'ARS et en partenariat avec l'Assurance Maladie, s'engage à développer des actions de terrain (stands, ateliers, conférences) et des formations pour sensibiliser et informer de manière adaptée et efficace.

Les parcours de dépistage organisé des cancers

Cancer du sein (50-74 ans)

Le parcours débute par la réception d'une invitation, suivie de la prise de rendez-vous chez un radiologue agréé. L'examen comprend une mammographie et un examen clinique, ce dernier étant souvent négligé mais jugé tout aussi important par le CRCDC. Une spécificité cruciale du dépistage organisé est la double lecture systématique des clichés par un second radiologue expert, ce qui permet de rattraper 5 à 8% des lésions non détectées initialement. La mammographie est prise en charge à 100%, mais les examens complémentaires éventuels (comme une échographie) sont remboursés à 70% par la Sécurité Sociale.

Cancer du col de l'utérus (25-65 ans)

Le rythme du dépistage du cancer du col de l'utérus varie avec l'âge. Il commence à 25 ans, avec un second examen un an plus tard, puis tous les trois ans jusqu'à 30 ans. À partir de 30 ans, le dépistage s'effectue tous les cinq ans. Le prélèvement est réalisé par un professionnel de santé (gynécologue, sage-femme, médecin traitant agréé, PMI) lors d'un examen gynécologique. La discussion a également porté sur l'importance de maintenir ce dépistage même après vaccination contre le HPV.

Cancer colorectal (50-74 ans, hommes et femmes)

Ce dépistage est présenté comme le plus simple à réaliser mais aussi le plus tabou, car il concerne les selles. Le parcours ne nécessite pas de rendez-vous médical spécifique pour l'examen : le kit peut être récupéré chez un médecin, en pharmacie ou auprès d'une infirmière. Le test se fait à domicile. Cependant, des difficultés d'accès au kit via le site internet ont été signalées, ainsi que des complexités logistiques, comme les changements de couleur des enveloppes de retour qui rendent des kits obsolètes avant leur date d'expiration.

Prévention et vaccination contre le Papillomavirus Humain (HPV)

La discussion s'est étendue à la prévention primaire via la vaccination contre le HPV. Il a été rappelé que le HPV est responsable du cancer du col de l'utérus, mais également d'autres cancers (gorge, pénis, anus). La vaccination est recommandée pour les filles et les garçons, avec une tranche d'âge élargie de 11 à 26 ans (rattrapage possible jusqu'à 26 ans).

Il a été fermement précisé que la vaccination ne remplace pas le dépistage. Même vaccinées, les femmes doivent suivre le parcours de dépistage du cancer du col de l'utérus à partir de 25 ans, car la vaccination ne couvre pas toutes les souches cancéreuses du virus. L'exemple de l'Australie, qui a quasiment éradiqué ce cancer grâce à une vaccination obligatoire, a été cité pour souligner l'efficacité de cette prévention, tout en reconnaissant la difficulté de rendre cette mesure obligatoire en France.

Outils de communication et de sensibilisation

Le CRCDC a développé une gamme variée d'outils pour rendre l'information sur le dépistage plus accessible, ludique et moins anxiogène. Ces outils sont conçus pour s'adapter à différents publics, y compris ceux rencontrant des difficultés avec la lecture ou la langue française.

Outils numériques et visuels

Un pack de communication numérique est disponible sur le site internet du CRCDC. Il contient des affiches, des clips vidéo, des visuels pour les réseaux sociaux et des dossiers de presse. Une nouvelle vidéo, présentée en exclusivité, a été conçue pour répondre aux questions fréquentes et lever les freins au dépistage de manière simple et didactique. L'accent est mis sur la clarté et la simplicité.

Outils pédagogiques et ludiques

Plusieurs outils physiques et interactifs ont été présentés :

- **Pour le col de l'utérus :** Une planche anatomique magnétique pour aider à replacer les organes et comprendre leur fonctionnement.
- **Pour le cancer colorectal :** Un colon gonflable géant, un buste ("Bob") avec une molette montrant l'évolution d'un polype en cancer.

- **Pour le cancer du sein :** Un buste d'autopalpation contenant des anomalies pour s'exercer au toucher, et un livre illustré expliquant le parcours de dépistage de manière très visuelle, complété par un plateau de jeu pour valider la compréhension.

Modalités d'emprunt des outils

Le CRCDC met à disposition de ses partenaires (associations, établissements de santé, etc.) l'ensemble de ses outils pédagogiques et de communication (planches anatomiques, bustes, colon gonflable, expositions, bâches, etc.) sous forme de prêt, pour soutenir les actions de prévention sur le terrain.

Les structures intéressées doivent contacter Nelly LECAUDEY, chargée de communication, pour réserver les outils en fonction des disponibilités.

Événements, mobilisation et recherche de bénévoles

Le CRCDC organise et participe à plusieurs événements majeurs pour mobiliser le public et diffuser les messages de prévention. Parmi eux, le "défi connecté" en octobre, qui encourage à cumuler des kilomètres, et deux courses solidaires : la "Color Run" à Tallard le 26 septembre 2026 et le Gapen'cimes le 3 octobre 2026. Ces événements rassemblent un grand nombre de participants (de 600 à 1300 personnes) et nécessitent une logistique importante.

Face à l'ampleur de ces manifestations et à la nécessité de couvrir l'ensemble du territoire régional, le CRCDC lance un appel actif à de nouveaux bénévoles. L'objectif est de renforcer les équipes, notamment dans les départements 04 et 05, pour assurer le bon déroulement de ces journées festives et de prévention. Le succès et la croissance de ces événements nécessitent un renfort humain pour l'accueil, la logistique et l'animation. Les personnes ou structures intéressées sont invitées à contacter le CRCDC pour proposer leur aide.

Projet pilote : Faciliter l'accès au dépistage par un service de transport

Un projet innovant, mené en partenariat avec la CPTS du Buëch-Dévoluy, la MSA et l'Assurance Maladie, a été présenté en détail. Ce projet vise à lever les barrières géographiques et logistiques à l'accès au dépistage du cancer du sein pour les femmes vivant dans des zones rurales. L'idée est de simplifier entièrement le processus pour les participantes.

Le fonctionnement est le suivant : le CRCDC identifie les femmes éligibles et non à jour de leur dépistage dans la communauté de communes concernée. Un minibus vient chercher les femmes à leur domicile, les conduit au centre de radiologie de Gap pour leur mammographie, puis les ramène.

Le projet pilote de transport de femmes pour le dépistage du cancer du sein sera lancé avec une première session le 15 juillet. Ce projet "crash test" vise à valider la faisabilité et l'efficacité d'un service de transport pour augmenter le taux de participation au dépistage dans les zones isolées. La première demi-journée est réservée au Centre d'Imagerie Médical de Gap avec 5 créneaux pour des femmes de la communauté de communes du Buëch-Dévoluy. Le succès de cette opération conditionnera l'élargissement du projet.

Discussion sur l’accès aux soins pour les publics spécifiques

Une question cruciale a été soulevée par les participant.es : quid de l’accès au dépistage organisé pour les personnes sans couverture sociale classique, notamment les bénéficiaires de l’Aide Médicale d’État (AME). La discussion a mis en évidence une tension entre la mission du CRCDC de s’adresser aux publics précaires et les obstacles administratifs et financiers.

Il a été expliqué que la prise en charge n’est pas automatique et doit souvent être traitée “au cas par cas” en se rapprochant de l’Assurance Maladie. La complexité vient du fait que les financements de l’AME (aide d’État) et de la Sécurité Sociale sont distincts, ce qui peut créer des incertitudes sur la prise en charge à 100% des examens. L’intervenante a reconnu cette difficulté et s’est engagée à clarifier la situation.

Le CRCDC s’engage à vérifier auprès de la CPAM et des instances compétentes les modalités précises de prise en charge et d’intégration des bénéficiaires de l’AME dans les parcours de dépistage organisé. - L’incertitude actuelle constitue un frein majeur pour les professionnels de terrain qui accompagnent ces publics.